

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-seizième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 11 mars 2019, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention de soutien au transfert et à l'appropriation des connaissances au projet de recherche intitulé Recherche évaluative du processus de déploiement d'une communauté virtuelle de pratique (CVP) : le cas de CVP et la CLES

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1243

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-196-4.3;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2016-CSAC-1172 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 7 novembre 2016 recommandant à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention d'un montant de 9 000 \$ à madame Christine Thoër, professeure au Département de communication sociale et publique, pour le projet de recherche intitulé Recherche évaluative du processus de déploiement d'une communauté virtuelle de pratique (CVP) : le cas de CVP de la CLES, pour l'année 2016;

ATTENDU la demande formulée par madame Christine Thoër, professeure au Département de communication sociale et publique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame France Levert, appuyé par madame Sonia Tello-Rozas, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'octroyer une subvention de soutien au transfert et à l'appropriation des connaissances d'un montant de 2 500 \$ à madame Christine Thoër, professeure au Département de communication sociale et

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1243 (SUITE)

publique, pour le projet de recherche intitulé Recherche évaluative du processus de déploiement d'une communauté virtuelle de pratique (CVP) : le cas de CVP et la CLES, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 11 mars 2019

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 11 mars 2019
AH/kd